

DÉMARREUR  
À  
DISTANCE

**AstroStart**

**MANUEL DE L'USAGER**

**Modèle 502**



Conçu pour tout véhicule  
automobile à essence  
ou diesel et à boîte de vitesses  
automatique



(ENGLISH ON REVERSE)



**VEUILLEZ CONSULTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ  
AVANT L'UTILISATION DE CE PRODUIT.**

**NE JAMAIS INSTALLER CE PRODUIT SUR UN  
VÉHICULE À BOÎTE DE VITESSES MANUELLE.**

**CERTAINES FONCTIONS PEUVENT NéCESSITER DU  
MATÉRIEL SUPPLÉMENTAIRE NON INCLUS.**

NOS DE BREVETS  
CAN 1.130.426  
É.-U. 4.345.554 - 5.614.883  
- 5.617.819 - 5.673.017

ET AUTRES BREVETS EN INSTANCE

Fabriqué au Canada par:

**Astroflex**



## RÉGLEMENTATION



Ce dispositif satisfait aux exigences d'Industrie Canada (IC) - Gestion des radiofréquences, prescrites dans le document CNR-210. Son utilisation est autorisée seulement sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il représente une source de brouillage nuisible pour les services autorisés par IC. Par ailleurs, l'utilisateur de ce dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.



Ce dispositif est conforme aux dispositions de la partie 15 des règlements de la Commission fédérale sur les communications (FCC).

Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes :

- (1) ce dispositif ne doit pas être à l'origine de brouillage nuisible, et
- (2) ce dispositif doit accepter le brouillage qui peut en entraîner un fonctionnement indésirable.

Ce matériel a fait l'objet d'essais et respecte les limites imposées aux dispositifs numériques appartenant à la classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites ont été conçues pour assurer une protection raisonnable contre les brouillages nuisibles à l'intérieur d'une résidence. Ce matériel produit, utilise et peut émettre des radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions des manuels d'installation et de l'utilisateur, peut être à l'origine de brouillage nuisible aux appareils de communication exploitant les radiofréquences. Toutefois, il n'est pas garanti qu'aucun brouillage ne se produira dans une installation en particulier. Aussi, dans l'éventualité où ce matériel venait à causer du brouillage nuisible au niveau des appareils radio ou aux téléviseurs, ce que l'on peut vérifier en mettant l'appareil hors fonction, puis en fonction, il est recommandé que l'utilisateur essaie de corriger la situation en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter l'antenne réceptrice ou en changer l'emplacement;
- éloigner le matériel du récepteur;
- brancher le matériel dans une prise appartenant à un circuit différent du circuit auquel est branché le récepteur;
- consulter le concessionnaire ou un technicien qualifié en matière de radiotélévision.

### **Avertissement:**

Tout changement ou toute modification qui ne font pas l'objet d'une autorisation expresse du <fabricant> peuvent annuler le droit de l'utilisateur d'utiliser l'appareil.

  
**Astroflex Inc.**  
 1164, Route 220  
 St-Élie d'Orford (Québec) Canada  
 JOB 250

  
**Astroflex**  
ELECTRONIC CORP.  
 516A Elm Street  
 Manchester, NH 03101  
 USA

[www.astroflex.com](http://www.astroflex.com)

# INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le démarreur à distance AstroStart. Votre démarreur à distance est le fruit de recherches intensives menées par une entreprise spécialisée dans la conception de produits électroniques de haute qualité pour les véhicules automobiles.

Fiable et durable, il a été conçu pour vous procurer plusieurs années d'utilisation sans jamais défaillir. Ses microcircuits électroniques de pointe permettent de programmer des milliards de codes d'accès différents, ce qui rend pratiquement impossible toute interférence avec un autre véhicule commandé à distance.

Votre démarreur à distance est hautement sécuritaire et facile d'utilisation; il comporte aussi de nombreuses caractéristiques qui vous rendront la vie plus facile.

Lisez bien les instructions qui suivent pour mieux le connaître et en tirer tous les avantages. Il se peut que certaines fonctions décrites ci-après ne s'appliquent pas à votre véhicule.

## Table des matières

<b>RÈGLES DE SÉCURITÉ</b>	2
<b>AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE</b>	2
<b>LA TÉLÉCOMMANDE</b>	2
<b>TABLEAU DES COMMANDES</b>	3
LES COMMANDES DE DÉMARRAGE	4
COMMANDES DE DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES	7
ANTIVOL (COUPE-CIRCUIT)	8
<b>VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ</b>	9
INTERRUPTEUR DE CAPOT	9
VÉRIFICATION DU LEVIER DE LA TRANSMISSION	9
<b>REMPACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE</b>	9
<b>GARANTIE À VIE LIMITÉE</b>	10

## RÈGLES DE SÉCURITÉ

Lisez bien toutes les règles de sécurité suivantes avant d'utiliser ce produit.

- Rapportez immédiatement tout problème de fonctionnement au dépositaire AstroStart qui a procédé à l'installation.
- Le produit ou son usage ne doivent, en aucun cas, être modifiés.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque le véhicule est garé dans un endroit clos et non ventilé ou lorsqu'il entre dans un atelier mécanique pour fins d'entretien ou de réparation.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque ce dernier n'est pas utilisé pendant une longue période.
- Gardez la télécommande hors de la portée des enfants.
- Pour que votre démarreur à distance ait un rendement optimal, procédez à des mises au point régulières du moteur de votre véhicule.
- Assurez-vous que la commande des essuie-glaces est bien à l'arrêt avant de quitter votre véhicule.
- Vérifiez régulièrement le fonctionnement des dispositifs de sécurité qui commandent l'arrêt du moteur. (Voir « Vérifications de sécurité » à la page 9.)
- Conformez-vous aux règlements locaux. Certains règlements pourraient vous interdire de laisser tourner le moteur de votre véhicule sans surveillance dans un lieu public.
- Avertissez toujours les mécaniciens et techniciens affectés à l'entretien de votre véhicule que celui-ci est équipé d'un démarreur à distance.
- Il est fortement recommandé de procéder à une vérification annuelle de votre démarreur à distance. Pour ce faire, contactez le dépositaire le plus près de chez vous.

## AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE

Lorsque vous quittez votre véhicule, vous devez prévoir l'utilisation de votre démarreur à distance.

- Réglez le système de chauffage ou de climatisation à la position désirée. En même temps qu'il fera démarrer votre véhicule, le démarreur à distance mettra en marche le système de chauffage ou de climatisation.
- Mettez la commande des essuie-glaces à la position « OFF ».
- Assurez-vous que le levier de transmission est à la position « P ».

## LA TÉLÉCOMMANDE

La télécommande est alimentée par une petite pile alcaline de 12 volts (GP-23A) de longue durée.

La portée de votre télécommande peut être réduite si la pile est faible; elle peut aussi être affectée par la présence de structures métalliques ou de poteaux électriques à proximité ou encore par une trop forte concentration de véhicules dans un terrain de stationnement bondé.

Grâce à un dispositif électronique d'apprentissage des codes, jusqu'à trois télécommandes supplémentaires peuvent être attribuées à votre véhicule.

Il est fortement recommandé de garder une pile de rechange dans le coffre à gants de votre véhicule.

Consultez votre détaillant pour obtenir des piles de rechange ou des télécommandes supplémentaires.

## UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

Pour bien transmettre les commandes, appuyez pendant deux secondes sur le bouton désiré.

Le témoin lumineux de la télécommande clignotera le temps de transmettre votre commande.

Votre système peut être configuré (lors de l'installation) de sorte qu'il agisse uniquement sur le démarrage de votre voiture ou qu'il commande le démarrage/arrêt du moteur en plus du verrouillage/déverrouillage des portières.

Vous pouvez remplacer les boutons (pictogrammes) de votre télécommande (membrane de caoutchouc) par une autre membrane (incluse dans le kit).



La télécommande comporte des pictogrammes qui vous aident à retenir les commandes plus facilement; utilisez la membrane affichant les pictogrammes qui convient le mieux aux commandes de votre système.

La télécommande illustrée peut différer de celle qui est incluse dans les kits.

### TABLEAU DES COMMANDES

COMMANDES OPTION PROGRAMMÉ ⇒	BOUTONS			CONFIRMATION FEUX
	Option 1	Option 2	Option 3	
ARRÊT				1
DÉMARRAGE / MODE CONTINU				1
MODE DE BASSE TEMPÉRATURE				4 / 2 / 3 ♦
COFFRE				3
DÉMARRAGE / ARRÊT				1
VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE				1 / 2 ♥
♦ . 4 = ACTIVATION / 2 = DÉSACTIVATION / 3 = SYSTÈME NON PRÊT ♥ . 1 = VERROUILLAGE / 2 = DÉVERROUILLAGE				

**Note :** Assurez vous que les pictogrammes de votre télécommande correspondent aux options préprogrammées (Voir « Utilisation de la télécommande »).

### CONFIRMATION

Dans tous les cas, votre démarreur à distance confirmera que la commande a bien été reçue en faisant clignoter les feux de position.

Dans le présent guide, les confirmations sont présentées de façon abrégée, par exemple : ( feux: 2) signifie que les feux de position clignoteront 2 fois.

De plus amples détails sur les confirmations sont présentées dans les paragraphes relatifs à chaque commande.

## LES COMMANDES DE DÉMARRAGE

### DÉMARRAGE / ARRÊT

(Options 2 et 3)

Cette commande constitue à elle seule la raison d'être de votre démarreur à distance. Elle vous permet en effet de faire démarrer ou de couper le moteur de votre véhicule sans que vous n'ayez à sortir à l'extérieur.

- Appuyer sur le bouton «  » une fois.

#### Au démarrage

Le système règle automatiquement la durée du contact d'allumage aux besoins de votre véhicule; les feux de position clignotent une fois puis restent allumés pendant toute la durée de fonctionnement du moteur.


#### À l'arrêt

Le moteur arrêtera et les feux de position s'éteindront.

Cette commande ne s'applique que lorsque le moteur est maintenu en marche par le démarreur à distance.

### DÉMARRAGE

(Option 1 seulement)

Pour faire démarrer le moteur du véhicule, appuyez sur le bouton «  » ( feux: 1).

Le système règle automatiquement la durée du contact d'allumage aux besoins de votre véhicule, les feux de position clignotent une fois puis restent allumés pendant toute la durée de fonctionnement du moteur.

Si plus d'une commande est émise, chaque commande de démarrage successive fait reprendre la durée de fonctionnement au début du cycle, les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande.

#### SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

Si votre système ne parvient pas à faire démarrer le moteur du premier coup, il attendra quelques secondes et fera une nouvelle tentative, il s'y reprendra jusqu'à deux fois en fonction de la raison du refus de démarrer.

Après trois tentatives, il se fermera automatiquement et demeurera en attente d'une nouvelle commande.

#### EN ENTRANT DANS VOTRE VÉHICULE ...

- N'appuyez pas sur la pédale de frein; ceci couperait le moteur sur-le-champ.
- Mettez la clé dans le contact, tournez-la jusqu'à la position « ON ».



**NE TOURNEZ PAS LA CLÉ DE CONTACT JUSQU'À LA POSITION « START ».**

- Mettez le véhicule en marche comme vous le feriez normalement.

#### DURÉE DE FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

Le moteur de votre véhicule s'arrêtera automatiquement au terme d'une durée de 2 min. , 4 min. , 8 min.  ou 18 min.  selon ce qui a été programmé lors de l'installation. Le temps de fonctionnement est doublé pour un véhicule à moteur diesel.

Les feux de position demeureront allumés tant que le moteur sera en marche.

## ENTRÉE D'IMPULSION

Votre démarreur à distance est muni d'une entrée d'impulsion négative.

Cette entrée peut être raccordée à un autre dispositif commandé à distance ou à la sortie d'une minuterie AstroStart (optionnel).

Si cette entrée est raccordée, consultez le manuel de ce même appareil ou demandez à votre technicien quelle commande est associée à la fonction démarrage/arrêt.

Les commandes de démarrage/arrêt reçues sur cette entrée sont ignorées pendant toute la durée de fonctionnement d'un démarrage par télécommande.



## MODE CONTINU

(Option 1 seulement)

La fonction « Mode Continu » permet de retirer la clé du contact tout en laissant tourner le moteur.

Il s'agit d'une fonction pratique qui vous permet de quitter le véhicule quelques instants tout en laissant le système de chauffage/climatisation en marche.

Pour accéder au « Mode Continu », effectuez la commande de démarrage pendant que le moteur tourne au ralenti (voir « DÉMARRAGE » à la page 4).

Les feux de position, le moteur et le système de chauffage/climatisation resteront en marche pour la période de temps programmée.

Retirez la clé du contact, sortez du véhicule et verrouillez les portières.

Les dispositifs de sécurité demeurent activés.

Si vous réintégrez votre véhicule pendant que le moteur est encore en marche, faites tourner la clé à la position « ON », puis appuyez sur la pédale de frein.

## CE QUI COUPE LE MOTEUR DE VOTRE VÉHICULE

Pour votre sécurité, le moteur de votre véhicule ne démarrera pas ou s'arrêtera si :

- la télécommande émet un message d'arrêt;
- le capot est ouvert;
- la pédale de frein est actionnée;
- le levier de transmission n'est pas à la position « P » ou « N »;
- le moteur s'emballé;
- l'interrupteur principal est fermé (OFF).

## INTERRUPTEUR PRINCIPAL


L'interrupteur principal est habituellement monté sous le tableau de bord. Il comprend un bouton à deux positions (**ON** et **OFF**).

L'interrupteur permet d'annuler les fonctions de démarrage. Il n'interrompt cependant pas les autres commandes qui demeurent actives.



## ARRÊT

(Option 1 seulement)

Lorsque le moteur est maintenu en marche par le démarreur à distance, vous pouvez le couper en appuyant sur le bouton «  » (feux: 1). Le moteur arrêtera et les feux de position s'éteindront.

## MODE DE BASSE TEMPÉRATURE

Le mode basse température (Sentinelle) fait démarrer le moteur de votre véhicule automatiquement lorsque la température passe sous un seuil présélectionné (programmable lors de l'installation), voir le tableau.

Le seuil de température à été programmé à ✓		
-5 °C ( 23 °F)	-20 °C ( -7 °F)	
-15 °C ( 5 °F)	-30 °C ( -22 °F)	

Le moteur tournera pour la durée de temps programmée (voir « Durée de fonctionnement du moteur » à la page 4); le système fera ensuite une pause de 2½ heures, pour ensuite faire redémarrer le moteur si la température est toujours sous le seuil présélectionné.

Pour activer/annuler le mode de basse température,

Option 1 • appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément.

Option 2 • appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément.

## Lors de l'activation

Les feux clignoteront quatre fois; ensuite, si la température est sous le seuil présélectionné, le moteur démarrera.

Si la température est au-dessus du seuil, le système attend alors que celle-ci passe sous le seuil présélectionné avant de faire démarrer le moteur.

Si le système ne peut pas exécuter la commande (exemple, si le capot est ouvert), la confirmation sera différente (feux: 3).

## Lors de la désactivation

Les feux de position clignotent deux fois pour confirmer la désactivation. Le fait d'appuyer sur la pédale de frein annule le mode basse température.



## COMMANDES DE DÉ/VERROUILLAGE DES PORTIÈRES

(Options 2 et 3)

Si votre véhicule est équipé d'un dispositif de verrouillage et de déverrouillage (électrique) des portières, plusieurs fonctions peuvent être télécommandées.


Ces applications sont optionnelles et peuvent nécessiter l'achat de matériel additionnel. Consultez votre détaillant; il saura vous conseiller.

Les systèmes suivants peuvent être commandés :

- le système de verrouillage des portières;
- le système de commande d'ouverture du coffre arrière ou du hayon;
- le système d'éclairage de l'intérieur du véhicule.

### VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE

(Options 2 et 3)

Lorsque vous appuyez sur le bouton «  » (feux: 1) le système exécute, par alternance, les fonctions « Verrouillage » et « Déverrouillage ».

**AU VERROUILLAGE :** Les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande.

**AU DÉVERROUILLAGE :** Les feux de position clignotent deux fois pour confirmer la réception de la commande.



### PLAFONNIER

Le plafonnier de votre véhicule s'allumera pendant 30 secondes chaque fois que la commande de déverrouillage est émise.

Le délai de 30 secondes est annulé s'il y a commande « Verrouillage », « Coffre », appui sur la pédale de frein ou lorsque la clé est mise dans le contact et tournée à la position « ON ».

### OUVERTURE DU COFFRE

(Option 3 seulement)

Appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 3.). L'ouverture du coffre arrière s'effectue, puis les feux de position clignotent trois fois pour confirmer la réception de la commande.

Il n'est pas possible d'ouvrir le coffre si la clé est dans le contact à la position « ON ». Le cas échéant, les feux clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande et pour vous aviser que le coffre n'a pas pu être ouvert.

Si vous n'êtes pas certain d'avoir reçu une confirmation, répétez la commande. Le système répétera la confirmation autant de fois que vous le désirez.

Si votre véhicule est doté d'un système de sécurité, la commande d'ouverture du coffre aura pour effet de le neutraliser. N'oubliez donc pas de le réarmer après la fermeture du coffre (commande « Verrouillage »).

## DÉ/VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Programmable **Actif**  ou **Inactif**  lors de l'installation.

Cette fonction verrouille les portières lorsque la clé de contact est à la position « **ON** », que le moteur tourne et que la pédale de frein est actionnée.

Le déverrouillage a lieu lorsque la clé passe de « **ON** » à « **OFF** » ou lorsque le mode continu est activé.

---

## ANTIVOL (COUPE-CIRCUIT)

---

(Options 2 et 3 seulement)

Programmable **Actif**  ou **Inactif**  lors de l'installation

Votre démarreur à distance est muni d'un système antivol. Ce dernier consiste en une sortie pouvant commander un relais qui, lorsque activé, coupera tout circuit nécessaire au fonctionnement du véhicule. (Raccordement optionnel).

Deux types d'antivol sont offerts.

### ANTIVOL DE TYPE « ARMEMENT PASSIF »

Ce type d'antivol s'active automatiquement après que la clé de contact passe de « **ON** » à « **OFF** » et demeure dans cette position pour une période d'une minute ou, de façon manuelle lorsque la commande « Verrouillage » est émise (sauf si la clé de contact est à la position « **ON** »).

**MISE HORS FONCTION** : L'antivol est désactivé pour une période d'une minute lorsque vous faites la commande « Déverrouillage ».

Si la clé de contact n'est pas tournée à la position « **ON** » en deçà d'une minute, le système se réactive automatiquement empêchant ainsi tout intrus de faire démarrer votre véhicule, même avec la clé de contact.

Le raccordement peut être fait de façon à ce que le klaxon se fasse entendre si un intrus tente de faire démarrer votre véhicule pendant que l'antivol est en fonction.

### ANTIVOL DE TYPE « ACTIF »

Ce type d'antivol s'active lorsque la commande « Verrouillage » est émise (sauf si la clé de contact est à la position « **ON** ») et se désactive lorsque la commande « Déverrouillage » est émise.

## VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un haut niveau de sécurité, effectuez mensuellement les vérifications suivantes.

### INTERRUPTEUR DE CAPOT

- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Ouvrez le capot.

Le moteur doit s'arrêter dès l'ouverture du capot.

Si le moteur ne cesse pas immédiatement de tourner, placez l'interrupteur principal à la position « OFF » **jusqu'à ce que la situation soit corrigée**. Consultez votre centre de service.

### VÉRIFICATION DU LEVIER DE LA TRANSMISSION

Si, pour parvenir à déplacer le levier de vitesses de la position « P », la clé doit se trouver dans le contact, votre véhicule est sécuritaire tant que les clés sont hors de la portée des enfants.

Par contre, si le levier peut être embrayé sans que la clé ne soit dans le contact, effectuez la vérification suivante.

- Placez le levier de vitesses en position « D ».
- Restez à l'intérieur du véhicule et soyez prêt à appuyer sur la pédale de frein.
- Faites démarrer le véhicule à l'aide de la télécommande.
- Répétez ces étapes dans toutes les positions de la transmission autres que « N » et « P ».

Si, dans les 90 secondes qui suivent, le démarreur du véhicule réagit (ce qui est anormal), placez l'interrupteur principal à la position « OFF » **jusqu'à ce que la situation soit corrigée**. Consultez votre centre de service.

- Faites démarrer le véhicule à l'aide de la télécommande alors que le levier de vitesses est à la position « P ».
- Restez à l'intérieur du véhicule et soyez prêt à appuyer sur la pédale de frein.
- **Sans appuyer** sur la pédale de frein, déplacer le levier de vitesses hors de la position « P ».

Si, sans appuyer sur la pédale de frein, le moteur du véhicule ne s'arrête pas **immédiatement** (ce qui est anormal), placez l'interrupteur principal à la position « OFF » **jusqu'à ce que la situation soit corrigée**. Consultez votre centre de service.

## REPLACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE

Si, pour toute raison, vous devez remplacer ou survolter la batterie de votre véhicule, placez d'abord l'interrupteur principal à la position « OFF », **jusqu'à ce que la batterie soit remplacée et complètement chargée**.

**Si la polarité est inversée lors de cette opération, cela peut endommager votre démarreur à distance de façon permanente.**

## GARANTIE À VIE LIMITÉE

### Démarrateurs à distance ASTROSTART

Astroflex Inc., le fabricant des démarrateurs à distance AstroStart (le *produit*), garantit à l'utilisateur-acheteur initial que les divers modules de commande du produit protégés à l'aide de fusibles (les *modules*) ne présenteront aucune défectuosité de matériaux ni de vice de main-d'œuvre tant que l'utilisateur-acheteur initial demeure propriétaire en permanence de l'automobile sur laquelle le produit a été installé à l'origine et que ce produit soit demeuré installé sans interruption sur l'automobile pendant la période de garantie. Conformément aux modalités de cette garantie limitée, Astroflex réparera ou remplacera à ses frais (sous réserve de exceptions données plus loin) les modules ou toute partie de ceux-ci s'avérant défectueux.

### Accessoires ASTROFLEX

Astroflex garantit à l'utilisateur-acheteur initial qu'elle réparera ou remplacera tout accessoire ASTROFLEX installé en même temps que le produit (un *accessoire*) qui se révèle défectueux par suite d'un vice de main-d'œuvre pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat à condition que l'utilisateur-acheteur initial soit propriétaire de l'automobile sur laquelle l'accessoire a été installé à l'origine et que l'accessoire soit demeuré installé en permanence sur l'automobile.

### Limites de la garantie

- La période de la garantie commence à la date de l'achat des modules ou des accessoires. Si la date d'achat ne peut être vérifiée, la date du fabricant indiquée par le numéro de série du produit ou de l'accessoire visé par la présente garantie sera la date du début de la période de la garantie.
- La responsabilité pour les défauts ou les dommages causés par une installation incorrecte, la réparation ou l'entretien incorrect de tout module couvert ou accessoire couvert.

### La garantie est nulle si

- Le produit (i) est défectueux ou a été endommagé par suite d'un accident, de négligence, d'un incendie, d'un usage abusif, d'une inondation, de la foudre, du transport et de la manutention ou de toute autre circonstance indépendante de Astroflex, (ii) a été modifié de quelle que façon que ce soit, ou (iii) a été installé ou utilisé d'une manière inappropriée.

### Éléments non couverts par la garantie

- Les coûts d'enlèvement du produit ou d'un accessoire, de l'envoi à Astroflex du produit ou de l'accessoire défectueux, du retour du produit ou de l'accessoire réparé ou remplacé ainsi que de l'installation du produit ou de l'accessoire réparé ou remplacé.
- Les accumulateurs ou les piles.

### Responsabilités du propriétaire

- Le propriétaire doit remettre une preuve écrite de l'achat du produit ou de l'accessoire, indiquant la date de l'achat, le nom de l'installateur et le nom de l'acheteur.
- Envoyer le produit/accessoire défectueux, port payé d'avance, à Astroflex à l'adresse du pays dans lequel le produit a été acheté (voir adresses ci-dessous). Veuillez prévoir le paiement du port de retour du produit ou de l'accessoire.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, VERBALES, ÉCRITES, EXPRESSES OU IMPLICITES. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE MARCHANDE OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE. LES OBLIGATIONS DE ASTROFLEX AUX TERMES DE LA GARANTIE ET LES RECOURS DE L'ACHETEUR EN VERTU DES PRÉSENTES SE LIMITENT EXCLUSIVEMENT À CEUX INDIQUÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LA RESPONSABILITÉ DE ASTROFLEX, QU'IL S'AGISSE D'UNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, CIVILE AUX TERMES DE LA GARANTIE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE, NE PEUT EXCÉDER LE PRIX D'UNE UNITÉ INDIVIDUELLE DONT LA DÉFECTUOSITÉ SERT DE FONDAMENT À LA RÉCLAMATION. ASTROFLEX N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE QUELQUE MANQUE À GAGNER QUE CE SOIT, PERTE D'UTILISATION, D'ACCESSOIRE OU D'ÉQUIPEMENT OU D'AUTRES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS.

Certains États ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accessoires ou indirects, de sorte que les restrictions ou exclusions précitées peuvent ne pas s'appliquer à votre endroit. Les exclusions ou limites similaires, y compris celles concernant la limitation au transfert ou à la cession peuvent ne pas s'appliquer dans certaines provinces canadiennes. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez également vous prévaloir d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.

  
**Astroflex Inc.**

1164 Route 220  
St-Élie D'Orford,  
Québec  
JOB 2S0

  
**Astroflex**  
ELECTRONIC CORP.

516A Elm Street  
Manchester, N.H.  
USA 03101